

Point MARAICHAGE

Document rédigé par Judith NAGOPAE à partir des observations du réseau de parcelles de la Chambre d'Agriculture réalisées le 05/06/23

Conseil collectif à destination des agriculteurs en maraichage

Des conseillers à votre écoute

Christophe BOSSARON
06 80 17 22 79

Conseiller installation transmission

Clémence GUILLAUMET
06 47 86 89 21

Conseillère en diversification et circuits courts

Thierry FERRAND - 06 45 16 33 19

Conseiller pédologue
Conseiller irrigation

Judith NAGOPAE - 06 85 04 15 03
Conseillère productions légumières
Expérimentations
Bulletin de Santé du Végétal

Pilotez en toute simplicité vos parcelles avec :



Marie-Luce BAUDOT
Vivien VACHER
03 86 93 40 00



Avec le soutien financier de :

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Résumé sur les 7 jours

Dernière mise à jour il y a 3h

	ven. 9	sam. 10	dim. 11	lun. 12	mar. 13	mer. 14	jeu. 15
	3.7	5.7	1.9	0.9	0	0	0.9
	36 / 100	73 / 100	64 / 100	59 / 100	32 / 100	31 / 77	36 / 86
	17 / 29	14 / 23	14 / 24	14 / 25	12 / 28	10 / 28	11 / 27

Prévision de la semaine : Nevers Sencrop CA 58

Station de Clamecy

Météo du 29/05/2023 au 04/06/2023				Cumuls pluvio. (mm)	
T°min	T°max	T°moy	Pluvio.	Mai	Juin
8 °C	29 °C	19 °C	0 mm	31	0

Station de Luzy

Météo du 29/05/2023 au 04/06/2023				Cumuls pluvio. (mm)	
T°min	T°max	T°moy	Pluvio.	Mai	Juin
10 °C	28 °C	20 °C	2 mm	64	2

Station de Nevers

Météo du 29/05/2023 au 04/06/2023				Cumuls pluvio. (mm)	
T°min	T°max	T°moy	Pluvio.	Mai	Juin
7 °C	29 °C	18 °C	1 mm	39	1

Au programme

Actualités techniques du moment

- Suivi bioagresseurs
- Suivi irrigation (coefficient cultural : Kc)
- Actualités phyto
- Tour de plaine légumes



Cette semaine, focus sur les bio-agresseurs encore non présentés durant la campagne. Si vous souhaitez des informations sur les pucerons, acariens, etc n'hésitez pas à consulter les précédents Point Maraichage ou à me joindre directement.

- **Oïdium sur cucurbitacées** : Attention, si d'autres cucurbitacées sont présentes non loin car c'est une seule et même souche d'oïdium (*Podosphaera xanthii* et/ou *Golovinomyces cichoracearum* var. *cichoracearum*) qui attaque cette famille botanique. Les nuits fraîches : 18-25°C et 95-98% d'humidité relative favorisent le développement de la maladie.

En début d'attaque, il est possible de d'utiliser des produits tels que **ORTIVA TOP** à 1 l/ha (azoxystrobine + difénoconazole; DAR 3j; ZNT 5M; maximum 1 application en plein champs et 3 sous abris avec un intervalle minimum de 10j).



En production **AB ESSEN'CIEL** (huile essentielle d'orange douce) à 4l/ha (DAR 1 jour, DRE 24h, ZNT 5m, 6 applications max espacées de 7 jours minimum) ou **ARMICARB** à 3kg/ha (hydrogénocarbonate de potassium; DAR 1j; ZNT 5m; 8 applications maximum avec un intervalle de 7j minimum sous abris; efficace en début d'attaque, et plutôt en alternance avec une autre matière active: soufre ou huile essentielle d'orange douce)

- **Thrips**: Les conditions chaudes et sèches du moment sont favorables au développement du ravageur. Le cycle de développement varie en fonction de la température et de la plante hôte. Pour les espèces les plus communes leurs cycles fluctuent de 34 jours à 15°C à 13 jours à 30°C.

Parmi les prédateurs naturels, il est possible d'apercevoir *Orius* ou *Dicyphus errans*. Il est également assez commun de retrouver le trips prédateur *Aeolothrips* mais lorsque les populations sont trop importantes des lâchés d'auxiliaires peuvent avoir lieu sous abri . Sur larves et adultes, favoriser la punaise prédatrice polyphage : *Macrolophus pygmaeus* ou l'acarien prédateur : *Amblyseius Swirskii*. Il est également possible d'appliquer **NATURALIS** (*Beauveria bassiana*) à 1.5 l/ha (DAR 3 jours, DRE 8h, ZNT 5m). Les spécialités commerciales sont incompatibles avec la lutte biologique , le produit le moins agressif reste le **SUCCESS 4 4** à 0,20 l/ha (*Spinosad*, DAR 3 j, 3 applications maximum, ZNT 20m).



Photo 2: Orius adulte qui consomme les larves et juvéniles de thrips CA58 06/06/23

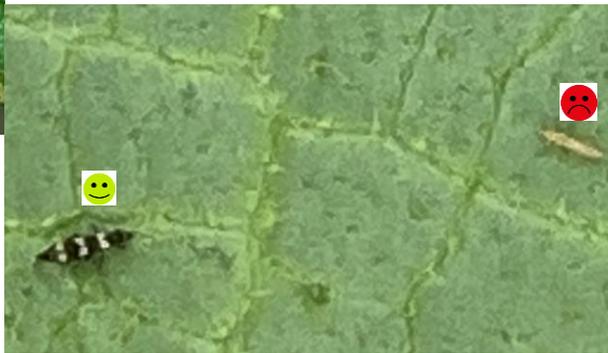


Photo 3: Aeolothrips grand consommateur de larves et juvéniles de thrips présent justement ici à droite 06/06/23



Photo 1: Début d'attaque d'oïdium sur concombre attention aux courgettes à proximité CA58 06/06/23



Photo 4: dans certains tunnels, lâchés d'auxiliaires depuis quelques jours déjà pour une action préventive CA58 06/06/23

- **Punaise ornée** : tout comme le thrips, les conditions chaudes et sèches du moment sont favorables au développement de ce ravageur. Leurs nombreuses piqûres peuvent provoquer un blanchiment des feuilles et provoquer le ralentissement de la croissance du chou voire sa mort si le plant est jeune.

Il n'y a aucun produit spécifique sur ce ravageur, la protection contre altise est efficace.



Le Spinosad, (DAR 3 j, 3 applications maximum, ZNT 20m) autorisé sur chenille présente un effet secondaire.

La couverture par filet anti-insect bien positionné au Sol et le fractionnement de l'irrigation par aspersion peut aussi permettre au moins en partie de ce prémunir de ces punaises.



Photo 4: punaises ornée du chou, peut décimer la culture si trop nombreuses sur jeunes plants CA58 06/06/23



Débits instantanés et seuils réglementaires

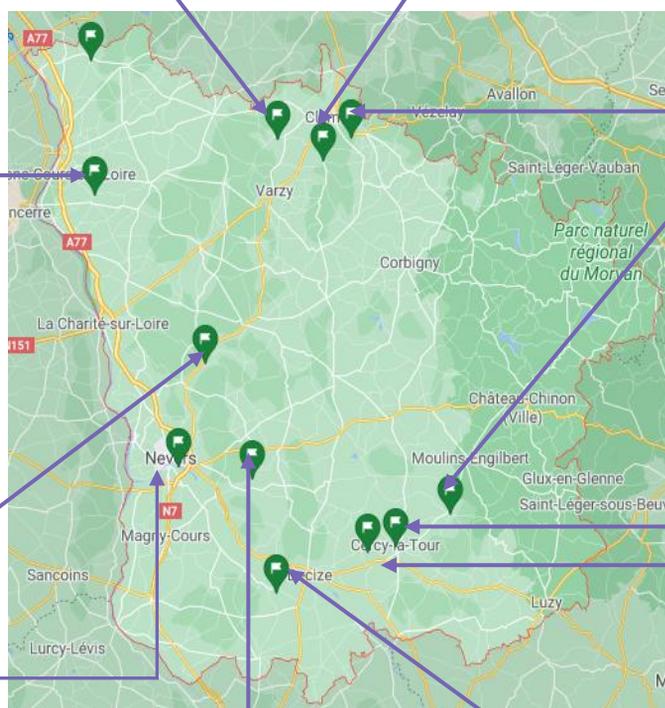
La Vrille (Arquian)	
DSA : 0,2	
0,19 m³/s 05 juin	DAR : 0,2
	DCR : 0,1

Le Sauzay (Corvol l'Orgueilleux)	
DSA : 0,3	
0,32 m³/s 05 juin	DAR : 0,3
	DCR : 0,2

Le Beuvron (Ouagne)	
DSA : 0,3	
0,25 m³/s 05 juin	DAR : 0,2
	DCR : 0,2

Yonne aval (Pannecières)	
DSA : 2,5	
1,58 m³/s 05 juin	DAR : 1,9
	DCR : 1,3

Le Nohain (Villiers sur Nohain)	
DSA : 1,1	
2,01 m³/s 05 juin	DAR : 1
	DCR : 0,9



La Dragne (Vandenesse)	
DSA : 0,1	
0,19 m³/s 05 juin	DAR : 0,1
	DCR : 0,1

La Nièvre d'Arzembouy (Poiseux)	
DSA : 0,3	
0,35 m³/s 05 juin	DAR : 0,2
	DCR : 0,2

L'Alène (Cercy-La-Tour)	
DSA : 0,4	
0,63 m³/s 05 juin	DAR : 0,3
	DCR : 0,02

La Loire amont (Nevers)	
DSA : 23	
57,1 m³/s 05 juin	DAR : 21
	DCR : 19

L'Ixure (La Fermeté)	
DSA : 0,1	
0,037 m³/s 05 juin	DAR : 0,1
	DCR : 0,1

L'Acolin (Saint-Germain-Chassenay)	
DSA : 0,6	
0,53 m³/s 05 juin	DAR : 0,5
	DCR : 0,5

L'Aron (Verneuil)	
DSA : 1,3	
0,25 m³/s 05 juin	DAR : 0,2
	DCR : 0,2

Légendes :

Débits > DSA

DSA < Débits < DAR

DAR < Débits < DCR

Débits < DCR

DSA : Alerte / DAR : Alerte renforcée / DCR : Crise

Attention, la DREAL met à jour les débits des semaines passées avec les mesures les plus récentes. Des décalages significatifs peuvent être observés a posteriori. Toutes les pluies n'ont pas encore été comptabilisées par le bulletin de la DREAL. Il se pourrait que les valeurs remontent encore pour le prochain bulletin.

Relevé de compteurs et arrêté d'autorisation de prélèvement annuel

Rappel réglementation: Chaque irrigant doit relever son index compteur une fois par mois. Ces relevés doivent être présentés en cas d'un contrôle réalisé par l'administration.

De même, chaque irrigant doit être en mesure de pouvoir présenter son arrêté d'autorisation de prélèvement annuel lors d'un éventuel contrôle.



Arrosages de rigueur dans les jardins, CA58 05/06/23

Stress hydrique versus stade de la culture

L'irrigation lors de la période de stress hydrique des différentes cultures permet une amélioration significative du rendement. Cela est d'autant plus vrai sur des sols dits superficiels ou peu profonds car ils présentent une faible **réserve utile***. Sur des sols de moyennes à grandes profondeurs, la réserve utile est plus conséquente. Ainsi l'irrigation n'est utile que durant les stades sensibles des cultures. Les périodes sensibles et de meilleure valorisation de l'eau sont présentées sur le tableau ci-dessous (liste non-exhaustive).

Cultures	Période critique
Pois mange-tout / Haricot	Floraison, apparition des gousses
Brocoli / Chou / Chou fleur	Formation et grossissement de la pomme
Carotte	Du stade « crayon » à la formation de la racine
Concombre / Courgette / Melon	Floraison, fructification et développement des fruits
Oignon	Formation et grossissement du bulbe
Pomme de terre	Début tubérisation à « floraison* »
Aubergine / Poivron / Tomate	Floraison, fructification et croissance des fruits

(*) : attention sur pomme de terre le stade floraison n'est pas valable pour toutes les variétés, en effet certaines ne fleuriront que très tardivement voire jamais pour d'autres. Le mieux est de se fier au calibre.

Méthode du bilan hydrique

Le calcul de la consommation en eau est caractérisé par l'ETM qui représente la consommation en eau des cultures: **ETM = ETP x Kc**

Chaque culture possède son propre Coefficient cultural (Kc): Ce paramètre est lié à la physiologie du végétal et non aux conditions climatiques, donc valable partout.

Commune	ETP (29 mai au 04 juin)
Avrée	38 mm
Château Chinon	31 mm
Clamecy	39 mm
Dun les Place	35 mm
Lormes	40 mm
Luzy	38 mm
Montigny-en-Morvan	32 mm
Nevers-Marzy	35 mm
Premery	36 mm

Exemple sur concombre cette semaine 2023 :

ETP du 04 juin (station de Clamecy) : 5,6 mm

Kc=0,5

Calcul du besoin en eau de la culture= 5,6 x 0,5 = **2,8 mm / jour**

ETP du 04 juin (station de Château-Chinon) : 4,4 mm

Kc=0,5

Calcul du besoin en eau de la culture= 4,4 x 0,5 = **2,2 mm / jour**

Tomate	
Stade	Kc
De la plantation à la reprise	0,2
De la reprise à la floraison du 3 ^{ème} bouquet	0,6
De la floraison au 3 ^{ème} bouquet à la mi-récolte	0,9
De la mi récolte à la fin de la culture	0,7

Oignon	
Stade	Kc
De la levée à 30 j après levée	0,6
De 30 j après levée - 60 j après levée	0,8
De 60 j après levée – début maturité	1
De début maturité – 20 j avant récolte	1,1
De 20 j avant récolte – Récolte	0,5

Carotte	
Stade	Kc
Plantation - +1 mois	0,3 à 0,4
+1 mois – stade crayon	0,7
Crayon - récolte	1

Concombre	
Stade	Kc
Plantation - floraison	0,5
Floraison – mi récolte	1
Mi récolte – fin de la récolte	0,7

Salade	
Stade	Kc
Plantation – début de croissance active	0,4
Début de croissance active à la récolte	0,7



»»» Drogations

- **MOVENTO** (Bayer) : insecticide CMR à base de spirotetramat, a obtenu une dérogation de 120 jours, allant jusqu'au 29 août 2023, sur pomme de terre pour lutter contre les pucerons, à la dose de 0,75 L/ha, pour 4 applications maximales entre les stades BBCH 12 et 81. (ZNT 5 m, précautions relatives aux pollinisateurs, DSR de 3 m)
- **BENEVIA** (FMC) insecticide à base de cyantranilprole, a obtenu une dérogation de 120 jours, allant jusqu'au 1^{er} octobre 2023 sur laitue de plein champ (TPA, Pucerons de type *Nasonovia sp Myzus sp* uniquement, 0.75l/ha, 2 appli, DAR 3 j) et sur fève fraîche de plein champ (TPA, bruche de type *Bruchus rufimanus*, 0.5l/ha, 3 appli, DAR 7 j)

»»» Extension d'usage

- **FORCE 1.5G** (Syngenta), insecticide à base de tefluthrine, a obtenu une extension d'usage pour lutter contre les mouches sur Pois écosés frais, Pois sabre, Flageolet, Fève à la dose de 10kg/ha, en épandage dans la raie de semi, avec une ZNT de 5 m. Ne pas l'implanter de culture suivante ou de remplacement moins de 120 jours après traitement .
- **PROPULSE / YEARLING** (Bayer), fongicide à base de fluopyram et de prothioconazole, a obtenu une extension d'usage pour lutter contre les maladies des taches foliaires sur maïs doux (1 L/ha, 2 applications par an espacées de 14 jours, entre les stades BBCH 30 et 69 ; efficacité montrée sur *Helminthosporium turcicum* et *Kabatiella zaeae*), avec une ZNT aquatique de 20 m, dont DVP de 20 m, et une DSR de 3 m pour les usages contre les maladies foliaires et de 10 m, avec utilisation d'un matériel permettant une atténuation de la dérive d'au moins 50 %, pour les usages contre les fusarioses.

»»» Homologation

- **BONALEAD** (Sharda), fongicide composé de boscalide, second nom Bonafide. de formulation WG (Granulé dispersable), est autorisé sur haricot frais avec gousses contre pourriture grise et sclérotinioses.

»»» Retrait

- **FLORAMITE 240 SC** : retrait d'AMM avec arrêt d'utilisation au 01/07/2023



TOUR DE PLAINE LEGUMES

Le prochain tour de plaine légumes se déroulera à la Baratte sur les parcelles de Christophe SOLEILHAC ce mardi 13 juin à 14h30.

L'ensemble des actualités du moment seront abordées lors de la visite des parcelles, n'hésitez pas à vous joindre à nous. **Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me joindre au 06 85 04 15 03**

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Les conseillers de la Chambre d'agriculture vous accompagnent

Contact bureau Nevers :
Tél : 03 86 93 40 60



GDA de la Nièvre

CONTACTEZ-NOUS : Pilotez en toute simplicité votre assolement



UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762